

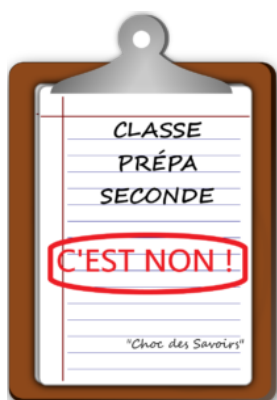
MARS 2024

16 mars 2024 : parution des textes relatifs à l'organisation de la classe préparatoire à la classe de seconde

"Classe préparatoire à la classe de seconde" : que disent les textes ?

- Public : élèves admis en 2nde GT ou 2nde PRO n'ayant pas obtenu le DNB (élèves volontaires à la rentrée 2024)
- 1 année scolaire non renouvelable
- Objectifs : consolider les acquis du cycle 4, confirmer le choix d'orientation, préparer la poursuite de scolarité
- Volume horaire défini : 27 h hebdomadaires (20 h disciplinaires et 7 h pour les méthodes de travail et/ou la découverte des métiers et des formations)
- Une pédagogie de projet avec des enseignant-es expérimenté-es et motivé-es. Un-e prof principal-e et du tutorat
- Une attestation de fin de cycle remise en fin d'année devant valoriser l'assiduité, l'investissement, les progrès et mentionner les projets

Les raisons de s'opposer à la "classe de prépa seconde"



- **Refus d'une école du tri et de la stigmatisation des élèves qui rencontrent de la difficulté scolaire.**
- Les élèves qui n'obtiennent pas le DNB sont souvent ceux qui ont peu d'appétence pour la chose scolaire. Qui peut croire que rallonger leur parcours d'une année est la solution ? Pour nous il y a **risque important d'aggravation du décrochage scolaire.**
- Quand le dispositif sera obligatoire (rentrée 2025) la seule solution pour les élèves refusant cette année supplémentaire sera le CAP ou l'apprentissage. **Aggravation du tri social.**
- Et pour les personnels ?
 - des "personnels expérimentés" et "motivés par cette dynamique de classe" (pédagogie de projet). Et s'il n'y a pas de volontaires ?
 - mise en place de "tutorat" pour un "suivi de proximité" : quelle rémunération ?

UN PROJET QUE NOUS REJETONS DANS SA GLOBALITÉ

Le Sgen-CFDT rejette une organisation qui confortera un système éducatif à plusieurs vitesses. Cette démarche heurte profondément les valeurs de l'ensemble des adultes des communautés éducatives. Nous demandons au gouvernement de plutôt s'attaquer aux raisons multiples de la ségrégation scolaire et de donner les moyens permettant la réussite de tous les élèves.